



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 45863

Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la nécessité de revoir le dispositif envers les personnes handicapées, notamment les politiques actuelles d'emploi des personnes handicapées. Il rappelle que l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois handicapés et, parallèlement, la stabilité du taux d'emploi autour de 4 %, est préoccupante. Si les améliorations de la prise en charge des handicapés en vue de leur insertion professionnelle ont été prises, elles semblent néanmoins trop ponctuelles et limitées au secteur des ateliers protégés. Il lui demande comment elle entend répondre à cette situation tout à fait insatisfaisante ainsi qu'à des questions légitimes maintes fois soulevées par les associations comme celles de la durée trop longue du délai des décisions de la COTOREP, le financement des aides à l'emploi, ou les difficultés d'accès toujours importantes dans beaucoup de lieux publics.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45863

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2000, page 2703